



Djins
d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 159 Mai 2021



Spécial
Foire agricole
2021

#jemange
LOCAL
à Nivelles



Consultation citoyenne ! | 3



Prime communale
HoReCa | 5



L'Ascension chez
vos commerçants | 5

Spécial Foire agricole
#jemangelocalàNivelles

Rapport d'activités 2020 des sanctions administratives communales

L'année fût marquée par une répression accrue des dépôts clandestins et l'instauration de nouvelles infractions en vue de lutter contre la covid-19.

Incivilités

Le confinement du mois de mars et l'arrêt de certains secteurs d'activités ont eu un impact important sur la verbalisation qui a chuté de 30 à 40% dans la plupart des domaines. Seuls deux phénomènes sont en augmentation :

- La verbalisation des infractions environnementales a doublé par rapport à 2019. La répression des dépôts clandestins a constitué un point d'attention majeur qui a conduit le Fonctionnaire sanctionnateur à sanctionner très sévèrement les auteurs. Les amendes infligées sont de plusieurs milliers d'euros, d'où une augmentation de près de 40% du montant des droits constatés.
- Les atteintes à la tranquillité publique sont elles aussi en augmentation de près de 40%. La présence forcée des citoyens à leur domicile semble avoir exacerbé certains conflits de voisinage et poussé les riverains à requérir l'intervention de la police.

Trois autres types d'infractions ne suivent pas la tendance générale à la baisse et voient le nombre de PV et constats dressés stable entre 2019 et 2020 :

- les infractions relatives aux animaux : les Gardiens de la paix ont en effet maintenu leurs patrouilles dans les quartiers sensibles afin de sanctionner les maîtres indécents. Le port de la laisse et/ou de la muselière ainsi que les déjections canines ont constitué leurs principaux points d'attention.
- Les troubles à l'ordre public, générés soit par des conflits intrafamiliaux, soit par les vives réactions des contrevenants interpellés parce qu'ils ne respectaient pas les mesures sanitaires.
- La consommation d'alcool sur la voie publique.

Arrêt et stationnement

Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement sont restées au centre des priorités en 2020. Au total, 1.960 procès-verbaux ont été dressés :

- 75% pour des infractions du premier degré sanctionnées d'une amende de 58€ (principalement le non-respect des signaux E1 et E3) ;
- 25% pour des infractions du

deuxième degré sanctionnées d'une amende de 116€ dont la majeure partie étaient des stationnements sur les trottoirs et accotements.

Le montant des droits constatés s'élève ici à 125.741€

Malgré le caractère exceptionnel de l'année 2020 lié à la crise sanitaire, le Fonctionnaire sanctionnateur a continué à privilégier la médiation comme mesure alternative à l'amende :

- proposition de médiation dans 170 dossiers;
- médiation acceptée dans 57 dossiers;
- accord respecté dans 89% des cas.

Lorsque les parties décident de s'investir dans cette voie, la démarche est donc un succès.



Pierre HUART,
Bourgmestre

3 • Foire agricole
• Territoire intelligent

4 • Covid-19

5 • Commerce "Ascension"
• Prime communale HoReCa

6 • Zéro déchet
• Essaim d'abeilles

7 • Ciné-club en ligne
• Ateliers réparation vélos nomades

8 • Tribunes politiques

10 • Conseil communal

11 • Salle des mariages rénovée

12 • Plaine de vacances communale
• Été solidaire

13 • Produire son énergie
• Sac P+MC

14 • Avis d'enquêtes publiques

15 • DogID et catID
• Collectes de sang

16 • Etat civil
• Pharmacies

Une foire agricole #jemangelocalàNivelles



Nos produits locaux seront mis en valeur à travers une campagne de sensibilisation et d'information durant les mois de mai et juin. Nos



restaurateurs vous proposeront de suivre des cours de cuisine en ligne !

La pandémie empêchant les exposants de préparer la Foire agricole comme les années précédentes, la Ville a cherché des alternatives. La campagne de communication #jemangelocalàNivelles sera lancée fin mai-début juin.

Soutenez nos producteurs locaux !

Sous forme de vidéos qui seront diffusées sur les réseaux sociaux, cette campagne vous donnera des idées pour consommer local.

Concrètement, des restaurateurs nivellois vous proposeront de suivre un cours de cuisine en ligne. Les produits utilisés proviendront exclusivement des producteurs locaux. Ils inviteront ensuite les citoyens/followers à reproduire la recette ou d'en inventer une autre et de la partager sur les réseaux sociaux avec le #jemangelocalàNivelles.

La Ville s'inscrit ainsi dans une dynamique de circuits courts et veut défendre ses agriculteurs pour qu'ils continuent à développer leurs activités au profit des Nivellois.es. Le maintien de la ceinture verte pour préserver notre agriculture est primordiale à nos yeux.

A vos fourneaux avec nos produits locaux !

Pascal RIGOT
Échevin de l'Agriculture

Smart City

Du mobilier urbain interchangeable et connecté : dès le 18 mai, donnez votre opinion !



La Ville de Nivelles fait appel à votre participation sur le choix d'un mobilier urbain interchangeable qui permettra de faire évoluer nos espaces publics selon les saisons, les événements, les envies ...

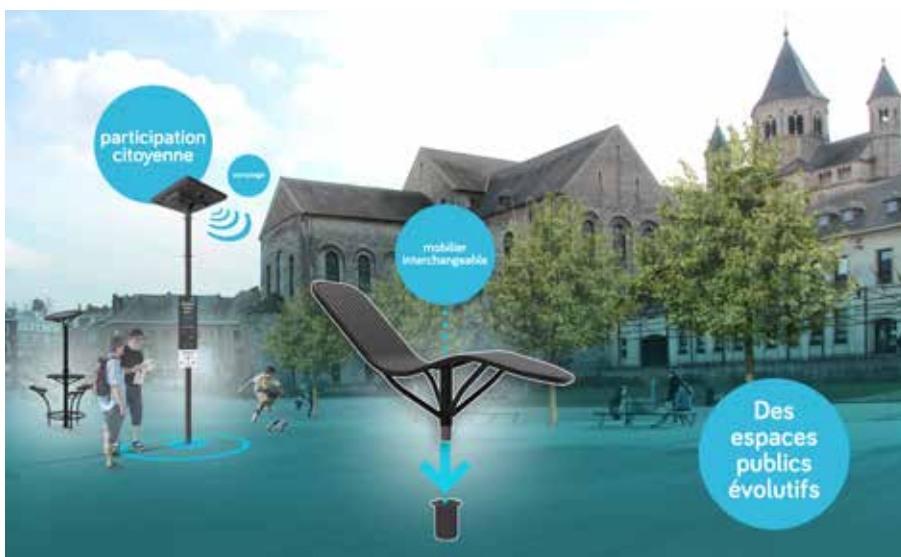
Trois lieux ont été choisis : deux sur la Grand-Place et un sur la place Emile de Lalioux.

Des ancrages au sol ont été placés. Sur ceux-ci pourraient venir s'imbriquer des tables hautes et des voiles d'ombrage lors des événements estivaux. Des totems trifaces et des oriflammes pour informer et orienter le visiteur. Des chaises longues et des bancs pour flâner au printemps. Un système pour recharger les smartphones.

Et encore plus « smart » : ces équipements connectés pourraient permettre à la Ville d'en évaluer leurs utilisations ou pertinences, afin d'optimiser les espaces publics selon les périodes et événements.

1^{ère} consultation citoyenne dès ce 18 mai !

L'avis de celles et ceux qui utilisent, occupent, « vivent » l'espace public du



centre de Nivelles, qui le connaissent le mieux seront intégrés aux prises de décision. C'est pourquoi vous êtes invité.e à répondre à cette consultation citoyenne.

Comment y participer ?

- En vous rendant sur l'un des sites choisis et en scannant le QR code.
- En vous connectant directement sur la plateforme : <https://nivelles.monopinion.belgium.be>.

■ En venant chercher le questionnaire papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville et en le déposant complété dans l'urne à disposition.

Vous avez l'occasion de redessiner une partie de votre espace public ! Nous vous remercions d'avance pour votre implication.

Pierre HUART,
Bourgmestre

Le plan « plein air » confirmé pour le mois de mai

Niveau d'alerte Covid 4 maintenu *

PAS À PAS : OUVERTURE DES TERRASSES

Comité de concertation, 23 avril 2021



Les 24 et 28 avril, le Comité de concertation a pris des décisions à propos du plan « plein air ».

**** Sous réserve de l'évolution de la pandémie. Restez informés. ****

Rassemblements à 10 personnes max. à l'extérieur

Commerces et métiers de contact

Les commerçants peuvent recevoir leurs clients sans rendez-vous. Les achats peuvent se faire accompagné par un autre membre du foyer. Les métiers de contact non médicaux rouvrent sous les conditions de protocoles renforcés.

Terrasses

Conditions d'ouverture : max. 4 personnes par table (ou personnes du même foyer), au moins 1,5 m entre les tabléés, places assises à table uniquement, port du masque obligatoire pour le personnel et les clients tant qu'ils ne sont pas assis à table, service au bar

non autorisé, accès ponctuel et bref à l'espace intérieur pour utiliser les infrastructures sanitaires, pour accéder à la terrasse ou pour payer, heures d'ouverture limitées de 8h à 22h.

Plan plein air

Activités de clubs sportifs ou d'associations : max. 25 personnes à l'extérieur et pour tous les âges (pas de public et pas de nuitée). Enfants jusqu'à 12 ans accomplis : max. 10 personnes. Événements, représentations cultu-

Symptômes COVID-19 ?

Ne perdons pas de temps !

Dès l'apparition des symptômes, **isolez-vous sans attendre à domicile** et contactez par téléphone votre médecin. Cela aidera à freiner la circulation du coronavirus !

■ je reste chez moi si : ■ j'ai des symptômes ; ■ j'attends un rendez-vous chez le médecin ou pour le test ; ■ j'attends les résultats du test ; ■ je suis positif au COVID-19 ; ■ je suis en quarantaine (même si je ne dois pas faire de test !).

relles et services du culte, max. de 50 personnes. Réouverture des parcs d'attraction et des marchés aux puces et brocantes professionnels. Le couvre-feu est remplacé par une interdiction de rassemblement : entre minuit et 5h00, dans l'espace public, max. 3 personnes ou membres d'un même foyer (personnes vivant sous le même toit).

Voyages

Les dispositions antérieures restent d'application. Depuis le 27 avril, il est interdit aux personnes qui se sont trouvées sur le territoire du Brésil, de l'Afrique du Sud ou de l'Inde à un moment au cours des 14 derniers jours de se rendre directement ou indirectement sur le territoire belge, pour autant qu'elles ne possèdent pas la nationalité belge ou n'aient pas leur résidence principale en Belgique, sauf exceptions (déplacements professionnels avec une attestation de l'employeur, déplacements des diplomates, du personnel des organisations internationales et des personnes dont la présence physique est indispensable pour leur bon fonctionnement avec une attestation).

Importance de la vaccination

Le Codeco appelle les citoyens à se faire vacciner : lorsque que vous recevez une invitation à vous faire vacciner, prenez rendez-vous immédiatement. Continuons à prendre soin de nous, de nos proches et des autres.

Pierre HUART,
Bourgmestre



Une question plus précise ?

■ Rubrique Foire aux questions sur www.info-coronavirus.be/fr/faq ou téléphonez gratuitement au 0800/14 689.

■ www.nivelles.be.

L'Ascension chez les commerçants du centre-ville

Du 13 mai au 15 mai de 9h à 18h

Pendant trois jours, profitez de nombreuses réductions proposées par vos commerçants du centre-ville. Ne ratez donc pas une bonne occasion de venir à la rencontre de vos commerçants de proximité et de dénicher LA bonne affaire.

Un concours « Vive le sport ! »

L'évolution de la pandémie et les mesures sanitaires actuelles ne nous permettront pas d'organiser les traditionnelles animations musicales.

Nivelles Commerces a donc imaginé le concours « Vive le sport ! » afin de soutenir les commerçants de proximité et de mettre en avant le secteur du sport, secteur fortement impacté par la crise du sanitaire. Le sport est une activité ESSENTIELLE pour de nombreuses personnes de tout âge, nous souhaitons démontrer son importance et ses bienfaits.

Activité sous réserve/ dans le strict respect des mesures sanitaires. Port du masque obligatoire dans tout le centre-ville et dans les commerces. Respect des distances 1,50m. Désinfection des mains. Pas de gants. Soyons solidaires !



Tentez de remporter jusqu'à 1.000 € d'achats ! Pour tout achat de min. 10 € auprès des commerces participants, un ticket-concours sera offert. 10.000 tickets-concours sont prévus pour les 3 jours !

📍 Règlement et commerces participants sur page [Facebook](#) « Nivelles Commerces ».

■ **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl
Nivelles Commerces

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Commerce



Marchés

Succès pour le 1^{er} Marché des créateurs/artisans/producteurs !

Le rendez-vous du 1^{er} mai a gagné son pari : de nombreux visiteurs sont allés à la rencontre des exposants lors de cet événement se déroulant à la place Emile de Lalieux le 1^{er} samedi du mois jusqu'en septembre.

Prochain rendez-vous le 5 juin, bienvenue à toutes et tous !

Vous souhaitez exposer ?
C'est encore possible, contactez l'échevinat des Marchés.

📍 [www.nivelles.be](#)
067/88 22 05.

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin des Marchés

Prime communale de soutien à l'HoReCa

Afin de soutenir les établissements HoReCa dans cette période difficile, la Ville de Nivelles a mis en place une aide à la relance de l'HoReCa dans le cadre de la crise sanitaire.

Cette aide de 300 € ou de 2.300 € - en fonction du code NACE de l'activité principale de l'établissement situé sur le territoire de la Ville - pourra être octroyée dans les limites des crédits budgétaires disponibles pour cette action. Les personnes concernées doivent utiliser le formulaire « Prime HoReCa » et le renvoyer dûment complété via administration@nivelles.be ou par courrier au secrétariat de la Direction générale à l'Hôtel de Ville (place Albert 1^{er}, 2) **pour le 31/05/2021 au plus tard.**

📍 [www.nivelles.be](#) - 067/88 22 05.

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin de l'Economie

Commerce

Nouveau commerce



Dreams Donuts Nivelles

Rue de Namur 9 - 0470/077 127
dreamsdonuts.nivelles@gmail.com
Bar à donuts
📞 0470/55 45 38 ou
📍 « Nivelles Commerces ».

■ **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl Nivelles
Commerces

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Commerce

Visioconférence « Compostage et mulching » Le 19 mai à 20h



Il a été constaté que les petits déchets de jardin (tontes de pelouses, feuilles mortes,...) ajoutés à nos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas,...) constituent env. 40 % du volume des sacs-poubelle payants. L'intérêt du compostage à domicile et du mulching (paillage) apparaît rapidement : moins de sacs payants utilisés, moins de déplacements au recyparc et la production d'un excellent « engrais » pour toutes vos plantations ! En participant à cette conférence-

débat très concrète et pratique, vous découvrirez tous les trucs et astuces pour composter vos déchets à domicile avec Vincent GOBBE du comité Jean Pain (Fondateur de Nature et Progrès).

Inscriptions obligatoires via environnement@nivelles.be ou au 067/88 21 83.

Conférence à l'initiative de la Province du Brabant wallon.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin du Développement durable



Adoptons le Zéro Déchet

Le Zéro Déchet, c'est un mouvement qui nous encourage à revoir nos modes de consommation en réduisant nos déchets.

Si ce mode de vie peut sembler compliqué au quotidien, il n'en est pas moins bénéfique pour l'environnement. Gardons à l'esprit que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Les 4R du Zéro Déchet

Refuser ce dont on n'a pas besoin

■ premiers petits pas : refuser les toutes-boîtes (autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres), emporter avec vous un sac réutilisable.

Réduire sa consommation et rechercher des produits moins emballés

■ premiers petits pas : acheter (en partie) votre alimentation en vrac, passer au savon (ou shampoing) solide.

Réutiliser : préférer des produits ou emballages qui peuvent servir plusieurs fois et prolonger la durée de vie des objets

■ premiers petits pas : utiliser une gourde à la place de bouteilles en plastique, acheter des objets ou des vêtements en seconde main.

Recycler : pour ce qu'on ne peut pas éviter ou réduire, trier ce qui est à jeter et le mettre au recyclage

■ premiers petits pas : composter vos déchets de cuisine, amener vos déchets au recyparc ou dans les points de collecte.

Autres astuces sur <https://www.ecoconso.be/fr> (asbl Eco-Conso).

Le groupe de citoyens « Zéro Waste Nivelles » peut aussi répondre à vos questions, découvrez leurs actions sur [f](#).

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Environnement

Environnement

SOS Essaim d'abeilles

Les abeilles sont vitales pour la planète. L'essaim est très précieux, il fait partie de leur mode de reproduction naturel.



N'hésitez pas à contacter le Cercle Royal Apicole de Nivelles, un apiculteur se déplacera rapidement pour recueillir ces abeilles et les installer dans une ruchette pour

débuter une nouvelle colonie. Un essaim n'est pas dangereux quand il vient de quitter la ruche, ne le pulvérisez surtout pas avec des pesticides.

■ Guy VAN AEL au 0486/82 02 34 ou via benedicte.tintinger@hotmail.com

■ Jean-François CHARLIER au 0494/98 02 96 ou via jfcharlier59@gmail.com

■ Philippe MAHY au 0477/46 32 17 ou via barbette13@yahoo.fr

Merci de préciser l'adresse précise où se trouve l'essaim ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Environnement





Le Ciné4 lance un ciné-club en ligne !

En attendant la réouverture des salles de cinéma, le Centre culturel vous propose des séances à distance chaque jeudi soir.

Profitez d'une sélection de films de qualité depuis votre salon. Les films seront précédés d'une courte présentation par l'équipe du Ciné4 pour en savoir plus sur le·la réalisateur·rice, son parcours et le contexte qui entoure l'œuvre.

Pensées comme une alternative temporaire, ces séances à distance prendront fin dès la

reprise du secteur culturel pour se poursuivre au Ciné4, dans le respect du protocole sanitaire.

Rien ne vaut le plaisir du grand écran mais dans cette crise qui s'éternise, c'est la seule chose que nous puissions faire pour partager un peu de cinéma avec vous. Et vous donner envie, surtout, de retourner vivre ces émotions en grand dès que nous le pourrons.

www.cine4.be.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

Cinépilou continue !

Les séances Cinépilou, c'est **chaque vendredi soir de 18h à 21h**. Partagez en famille une sélection de films spécialement choisis pour les enfants et tout petits à partir de 3 ans. Les séances sont précédées d'une présentation et accompagnées de suggestions d'activités à réaliser à la maison.

www.cine4.be.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

Guichet social

Lancement des ateliers réparations vélos nomades



Vous désirez apprendre à effectuer de petites réparations sur votre vélo ? L'atelier nomade est fait pour vous !

L'atelier réparation vélo nomade vient à votre rencontre de mai à septembre 2021.

Sainte-Barbe	Parc de la Maillebotte	MJ Squad
Terrain de basket*	Plaine de jeux *	Parvis Récollets*
Sam. 15 mai 10h-13h	Mer. 02 juin 14h-17h	Sam. 19 juin 10h-13h
Mer. 07 juillet 14h-17h	Sam. 17 juillet 10h-13h	Mer. 04 août 14h-17h
Sam. 21 août 10h-13h	Mer. 01 sept. 14h-17h	Sam. 18 sept. 10h-13h

* L'atelier vélo se fait dans le respect des conditions sanitaires covid-19 de rigueur et sous réserve de conditions météo favorables.

0492/20.27.85
nivelles@gracq.org - GRACQ ou 0476/80.46.78
nora.issaoui@nivelles.be - Guichet social.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du PCS

Prix de la Commission des Arts de Wallonie - rappel



La Commission des Arts de Wallonie organise la 3^{ème} édition de son prix triennal de création artistique. Un seul Prix : 5.000 €. Les candidatures (obligatoirement au format papier et au format .pdf) doivent parvenir **avant le 31 mai 2021** à la Commission des Arts de Wallonie.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

coordonnées, formulaire d'inscription et règlement sur connaitrelawallonie.wallonie.be.



Désormais, les conseils communaux sont commentés en direct par les Jeunes MR de Nivelles !

Après avoir été les premiers à diffuser des conseils communaux en direct sur Facebook (décembre 2016), notre section locale s'est lancée dans un nouveau concept inédit en Belgique : réaliser un direct commenté du Conseil communal de Nivelles sur la plateforme Twitch !

Cela nous permet de pouvoir compléter les informations données durant le conseil en ayant ainsi un grand rôle pédagogique. En effet, tout est mis en place pour faciliter la compréhension du citoyen-spectateur : des vignettes pour identifier l' élu qui parle ou encore l'ordre du jour à portée de regard. De plus, notre président, Nicolas GALLIS, est également présent pour apporter tous les éléments d'informations utiles pour comprendre les débats.

Trois conseils ont déjà été diffusés sur cette plateforme et nous sommes très satisfaits du résultat ! Sur les trois diffusions, ce sont plus de cent personnes qui sont passées nous voir et parler avec nous dans le « chat ». En effet, Twitch est aussi une plateforme qui permet une grande interactivité avec le public. N'hésitez donc pas à nous rejoindre sur notre chaîne Twitch pour suivre avec nous les conseils communaux ! Notre Vice-président, Antoine GOURDANGE, est d'ailleurs aussi présent dans le « chat » pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser sur les débats du conseil !

Lien de notre chaîne : <https://www.twitch.tv/jeunesmrniv>

■ Les Jeunes MR de Nivelles



Un deuxième « 1^{er} Mai » en mode Covid !

L'an dernier, au tout début de la pandémie, notre tribune du 1^{er} Mai mettait en évidence la difficulté d'être égaux, les efforts pour y parvenir (pas toujours avec le soutien espéré), ainsi que les besoins de la jeunesse, des secteurs économiques, culturels et la qualité de vie. L'espoir était que toutes les forces de notre ville se conjuguent pour répondre à tous les défis.

Un an après, la situation est toujours aussi délicate et en suspens. Pourtant, le 1^{er} Mai existe toujours. Fête des Travailleur.se.s, il prend encore plus de sens aujourd'hui, parce que le travail, c'est non seulement de l'économie, mais également des dizaines d'années de vie d'un individu, déjà dès ses études. Dans tous les secteurs, on se rend compte aujourd'hui que l'exercice d'une profession mérite le respect et aussi des conditions décentes, respectueuses.

Les prochains mois vont voir des glissements professionnels ainsi que des modifications de parcours scolaires ou de formation. Il y aura des reconversions, des changements de cap. Une vision d'avenir est donc indispensable, sachant que le premier jour du futur, c'est aujourd'hui. Si nous sommes déterminés, si nous retrouvons nos manches et si nous nous épaulons toutes et tous, demain sera différent, certes, mais il sera. Et il sera meilleur qu'aujourd'hui.

A toutes et tous : Excellent 1^{er} Mai (malgré la parution de cet article un peu plus tard).

Le comité et les élus de l'USC de Nivelles.

**Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME,
Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy EPIS, François NOE,
Gaëtan THIBAUT, Louison RENAULT**



Sportivement vôtre.

Depuis le mois de juin 2019, la RCA remplace l'Asbl « La maison des sports ». Cette dernière était composée de membres venant pour moitié du milieu politique et de l'autre moitié de la société civile. Parmi les objectifs que la RCA s'était fixés, nous citons la professionnalisation de la gestion des infrastructures sportives et les réponses proactives aux attentes des clubs. Or, le Conseil d'Administration de la RCA est majoritairement composé de Conseillers communaux tandis que le monde sportif et les citoyens sont peu représentés avec la conséquence que lors des votes, on se retrouve avec « la majorité contre l'opposition » à l'instar des votes au Conseil Communal. Aujourd'hui, fort est de constater qu'il n'y a plus de participation citoyenne, valeur pourtant défendue par Défi. C'est très dommage de se priver des avis des sportifs et des citoyens. Ce sont les premiers utilisateurs de ces infrastructures. C'est aussi eux qui contribuent à la réalisation des



La petite enfance est une priorité pour ECOLO

Depuis plusieurs années, ECOLO Nivelles accorde une importance à la petite enfance, elle en fait l'une de ses priorités.

Plus récemment, la présidence de l'ASBL du Centre de la Petite Enfance de Nivelles (subsidiée par la Ville et l'ONE) est assurée par Chantal MONSEU (ECOLO). A ce titre, elle met la priorité sur la qualité de l'accueil des enfants.

L'ASBL a procédé à l'ouverture de nouvelles places dans quatre quartiers. Après agrandissement des structures en 2014, une des sections de la Dodaine va bénéficier d'une réfection en profondeur ainsi que la verrière (en façade) et l'ascenseur.

Les améliorations seront remarquables : la disposition des pièces, les meubles en bois, les couleurs attrayantes sont pensées pour les enfants. L'ergonomie pour la santé des travailleurs-ses n'est pas en reste. L'ensemble favorisera le bien vivre et la sécurité de toutes les petites et grandes fées de la Vallée (nom de la section).

Le financement de 595.602,73 € TVAC se fera grâce à des subsides, notamment de la Province du Brabant wallon, et partiellement sur fonds propres (grâce à une gestion rigoureuse).

L'intérêt envers nos enfants est aussi mis en avant via la création d'une prime pour l'achat de couches lavables ou hautement biodégradables, sous la houlette de l'échevin de la petite enfance Grégory LECLERCQ. Le règlement se trouve sur le site internet de la Ville.

**Chantal MONSEU, Grégory LECLERCQ
et la coprésidence de la locale d'ECOLO Nivelles**

bénéfices de la RCA et elle ne doit pas perdre de vue sa vocation première à savoir l'aide et le développement de TOUS les clubs sportifs de Nivelles.

Par ailleurs, nous rappelons qu'avant même le début de la crise sanitaire, DéFI a demandé à plusieurs reprises l'aménagement de parcours VITA au Bois du Sépulcre et aussi dans les espaces verts des quartiers, afin de permettre aux citoyens de poursuivre une activité physique attractive d'autant plus que les mesures COVID interdisent la pratique du sport en intérieur. Nous pensons encore que ces parcours santé pourront être très utiles aux sportifs, à nos jeunes, aux élèves de nos écoles que nous voyons quotidiennement s'exercer dans les rues de Nivelles.

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale
Cédric NOEL,
Président DéFI Nivelles



Mauvaise nouvelle pour la future école du Val de Thines !

Nous nous inquiétons, au dernier Conseil communal, du silence qui entourait ce dossier... Plus de nouvelle de l'achat du terrain, ni de la salle de sports attenante à l'école. La réponse est tombée dans la stupéfaction générale : « Le terrain prévu initialement est probablement trop petit ! ». Comment peut-on expliquer une telle erreur... !!! Après 4 ans de réflexion et de procédure, l'accord de la Fédération Wallonie Bruxelles pour l'octroi d'un subside, et des va-et-vient réguliers au Conseil communal pour des compléments de dossier ! C'est incroyable !

Et c'est une très mauvaise nouvelle pour tous les parents qui cherchent des places dans une école à Nivelles. La croissance considérable de la Ville fait craindre le pire, sachant qu'il faudra encore plusieurs années pour que le projet (annoncé aux élections de 2018 !) aboutisse enfin. Nous avons suggéré à plusieurs reprises que la Ville exproprie simplement le terrain nécessaire (pour cause d'utilité publique) afin de ne plus être tributaire de négociations compliquées avec le promoteur de l'ensemble du site. Cette proposition a toujours été écartée... Dommage car voilà la Ville empêtrée dans un dossier inextricable, alors que le promoteur a déjà introduit une demande de permis pour le reste du site ! Nous demandons au Collège communal de trouver une solution rapide. Nivelles a grand besoin d'une nouvelle école au plus vite !

Bernard DE RO, Evelynne VANPEE, Julie GILLET,
conseillers communaux et de l'action sociale
Etienne LAURENT, Président,
et les membres du groupe cdH Ensemble
<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

Conseil communal

Séance du 26 avril 2021

Interpellations citoyennes

Alexandre PATART s'est exprimé à propos des nuisances causées par les bulles à verres durant la nuit. Le Bourgmestre Pierre HUART a assuré que le message sera transmis à in BW (gestionnaire) pour que des actions de sensibilisation soient menées en collaboration avec la Ville.

Louis SERVE a quant à lui abordé les nuisances causées par le trafic au quartier de la Maillebotte, liées à la proximité du zoning Nivelles-Sud. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le Plan communal de Mobilité devrait aboutir courant du mois de septembre 2021, ce qui permettra la planification de travaux à moyen terme.

SAC et Médiation SAC

Toutes les infos en page 2 et sur www.nivelles.be

Prime HoReCa

L'Echevin de l'Economie Benoît GIROUL a soumis à l'assemblée le projet de l'octroi d'une prime de relance pour l'HoReCa. Les représentants de chaque parti politique ont salué cette aide - qui s'ajoute aux précédentes - ainsi que ses modalités. Plus d'infos en page 5.

Projet sur le site des établissements Edmond CHANTRENNE

L'assemblée a adopté l'ouverture d'une voirie communale de ce projet qui permettra de réhabiliter les lieux, faisant disparaître à terme un chantier industriel. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le projet comprend un tel espace, ajoutant que cette voirie s'intègre au maillage imaginé pour répondre au principe de « la ville du quart d'heure », où il sera possible d'effectuer ses activités dans le quart d'heure, à pied ou à vélo.

Smart city - mobilier urbain

Bernard DE RO (cdH) a voulu savoir comment des points d'ancrage ont pu être réalisés Grand-Place alors que la Ville est en litige avec l'entrepreneur. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que ce mobilier urbain étant mobile (à l'inverse d'un abribus par exemple), cela n'entre pas en ligne de compte dans le litige précité. Un important subside permet ces aménagements qui doivent être réalisés dans un délai déterminé, sous peine de le perdre.

Robots-tondeuses

Vu leur impact sur la biodiversité,

Véronique VANDEGOOR (DéFI) souhaite qu'un règlement puisse fixer au moins les horaires de leur usage. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a expliqué qu'effectivement, des tontes à cadence raisonnée doivent être privilégiées par le citoyen. Une réflexion est en cours quant à la forme que pourrait prendre une telle réglementation et pour une éventuelle interdiction de leur usage la nuit.

Terrasses

Véronique VANDEGOOR s'est interrogée quant aux prochaines terrasses. L'Echevin de l'Economie Benoît GIROUL a lancé un appel au secteur de l'HoReCa : la plateforme Eaglebe (accessible via www.nivelles.be) doit être utilisée pour toute demande de terrasse sur la voie publique. Quant aux aménagements (tonnelle ou autre), un mail doit être envoyé à administration@nivelles.be pour qu'un suivi puisse y être apporté.

Motion sur l'accès bancaire

Evelyn VANPEE (cdH), Véronique VANDEGOOR et Céline SCOKAERT (PluS) se sont interrogées : pourquoi cette motion n'est-elle pas présentée au Conseil communal alors que les votes en Commission des Affaires générales l'auraient permis ? Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu à cette question de forme : le Collège communal décide de l'ordre du jour du Conseil communal (où des discussions sur le fond sont possibles), les commissions communales donnent des avis. Le débat démocratique peut aboutir à ce genre de décision, a conclu l'Echevin Pascal RIGOT.

Val de Thines

Véronique VANDEGOOR a voulu connaître l'évolution du dossier, comme Evelyn VANPEE (école) et Bernard DE RO (salle omnisports). Le dossier étant toujours au stade des tractations, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le projet d'école et celui de la salle de sports étaient conjoints et devaient s'inscrire dans la phase 1. Pour le reste, Pierre HUART a souligné que des discussions étaient toujours en cours avec le promoteur.

Récollets

Gaëtan THIBAUT a demandé plus d'informations suite aux propos de la presse affirmant que l'entrepreneur avait refusé l'accès au bâtiment à des experts de l'ONG Europa Nostra. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a précisé que

Prochain
Conseil communal



Lundi 31 mai à 20h

Séance publique en visioconférence sur la chaîne YouTube de la Ville de Nivelles via www.nivelles.be, conformément aux dernières mesures sanitaires fédérales et régionales.

C'est le Comité des Amis des Récollets qui a joint la presse et qu'une rencontre avec l'ONG reste possible.

Chantier RER - pont provisoire

Véronique VANDEGOOR a relayé les inquiétudes de riverains de la rue de Dinant à Baulers : les prochaines opérations du chantier pourraient engendrer une circulation plus importante. Le Bourgmestre Pierre HUART s'est montré rassurant : le prochain pont provisoire permettra de rejoindre la chaussée de Bruxelles sans passer par la rue de Dinant. Le radar préventif à proximité sera par ailleurs remis en fonction.

Foyer des Pensionnés

Evelyn VANPEE a demandé si des solutions ont pu être trouvées pour les associations qui y étaient hébergées, aujourd'hui occupé par la Maison des Jeunes MJ Squad. L'Echevin de l'Associatif Pascal RIGOT a assuré que des perspectives se dessinent en vue de la reprise des activités, citant la maison « Chant des Oiseaux » ainsi que la prochaine Maison de la participation, encore à l'étude.

Av. Léon Jeuniaux

« Qu'en est-il de la réparation du mur ? » a demandé Evelyn VANPEE. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a assuré que le dossier était toujours en cours, les droits et devoirs de chacune des parties étant très difficiles à déterminer.

Services communaux

Louison RENAULT s'est interrogé quant au fonctionnement des services communaux en cette période. La Directrice générale Valérie COURTAÏN a expliqué avoir pris les mesures pour permettre aux agents communaux de respecter les mesures sanitaires. Les services communaux sont accessibles aux heures de bureau par téléphone, par mail et sur rendez-vous pour des cas particuliers. La disponibilité et le professionnalisme des services communaux dans ce contexte particulier ont été soulignés et salués par l'assemblée.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*



La salle des Mariages de l'Hôtel de Ville rénovée



La modernisation du lieu se poursuit, offrant aujourd'hui plus de confort et de technologies aux orateurs et pour le public.

Quatre mois auront été nécessaires aux équipes du service Travaux (Menuiserie, Peinture et Electricité). Après l'indispensable ponçage des surfaces, les peintres utilisèrent la difficile technique de l'huilage au blanchon, nécessaire pour le rendu visuel imaginé par les équipes communales et les Autorités. Une fois les finitions terminées, le système

électrique a été adapté pour le nouveau matériel. Un prestataire extérieur a installé le matériel de projection (un grand écran, 2 écrans TV dans la salle, un projecteur professionnel et du matériel informatique) et l'a rendu opérationnel (montant : 17.000 €).

Cette phase suit le remplacement des châssis et des stores réalisés l'an dernier. La suivante concerne le dispositif qui devra permettre une diffusion d'événements en ligne et en direct.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Mobilité

Les véhicules partagés ont du succès

Les statistiques d'utilisation Cambio pour 2020 confirment l'engouement croissant des citoyens pour ce mode de déplacement.

Mise en place en 2020 au quartier de la rue Par-delà l'Eau, les chiffres sont qualifiés de très positifs malgré la crise sanitaire.

Les 2 véhicules Cambio ont parcouru ensemble 38.000 km sur l'année 2020, avec un taux d'occupation moyen de 36%, soit une utilisation quotidienne de l'ordre de 7 à 8 heures par jour.

D'autres dispositifs à
Nivelles



La Ville encourage ce type de déplacement en le prévoyant, lorsque le projet s'y prête, en charge d'urbanisme. Ce fut le cas à la Résidence Athéna où le promoteur a mis la 1^{ère} voiture électrique partagée à disposition des occupants des lieux, en collaboration avec la société Wibee. La 1^{ère} station Wibee avait été mise en place en collaboration avec la Ville dès 2016, à proximité de la gare SNCB ainsi qu'au carrefour entre l'avenue du Centenaire et le chemin Coparty.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre en charge
de la Mobilité

La Foire de Printemps est annulée

Vu la situation épidémiologique, la Foire de Printemps qui était programmée du vendredi 7 mai au dimanche 16 mai, ne pourra pas avoir lieu.

La Ville regrette que l'évolution actuelle de la pandémie l'oblige à prendre pareille décision et espère pouvoir accueillir bientôt les forains. Rappelons que le Conseil communal soutient les forains en levant la taxe sur l'exploitation des loges foraines et des loges mobiles pour les foires 2021 (séance du 25 janvier 2021).

☎ 067/88 22 05 - www.nivelles.be.

■ **Benoît GIROUL,**
Échevin des Foires

Journée Mondiale contre l'Homophobie et la Transphobie Le 17 mai



Du 14 mai au 24 mai, la Ville de Nivelles et le CPAS participeront à l'action en pavoisant l'Hôtel de Ville du drapeau LGBTQIA+ et en le hissant à l'un de mâts tout proche ainsi qu'au bâtiment du CPAS.

Rendez-vous individuel possible au Guichet social (rue de Samiette, 72) avec l'un.e des responsables de la Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon soit via info@macbw.be soit en formant le 0478/15 45 79.

📍 www.macbw.be

Plaine de vacances communale 2021

La plaine de vacances communale accueillera bien les enfants de 3 à 15 ans du 1^{er} juillet au vendredi 13 août.



Nous espérons accueillir cette année 150 enfants (120 l'an passé). Pour respecter les mesures sanitaires, deux bulles de contact seront organisées : à la ferme de l'Hostellerie et une bulle à la ferme de Baulers. Dès que nous serons en possession des protocoles sanitaires, nous entamerons les inscriptions. Dans une volonté d'accessibilité pour tous les enfants, cette année, nous demanderons aux parents de désigner 3 semaines parmi celles souhaitées.

La plaine de vacances communale recherche également des stagiaires !

Si dans votre cursus d'animateur, d'éducateur, de puéricultrice, d'auxiliaire de l'enfance, ou encore d'animateur socio-culturel, vous cherchez un stage à effectuer en centre de vacances, la plaine de vacances communale peut vous accueillir.

Une convention avec votre établissement scolaire sera exigée.

✉ Joachim VANHERP
Coordinateur ATL
067/88 22 88
joachim.vanherp@nivelles.be

■ Isabelle BOURLEZ,
Échevine de la Jeunesse

Accueil Temps libre

S'inscrire à l'école de devoirs de la Maillebotte

Toute l'équipe de l'école de devoirs (EDD) Maillebotte est prête à accueillir les enfants du primaire et du secondaire !

Nos bénévoles Nathalie SCUTENAIRE, Henry LAGNEAUX et Paul LOSSIGNOL sont tous enthousiastes en cette période de fin d'année scolaire pour préparer les jeunes à réussir leurs évaluations. L'EDD Maillebotte est ouverte **les lundi, mardi et jeudi après-midi de 15h20 à 18h**. Afin de respecter les mesures sanitaires dictées par l'ONE, l'EDD se concentrera unique-

ment sur le soutien scolaire avec prise de rendez-vous. Les activités extrascolaires (cinéma, spectacle, excursions ...) reviendront dès que l'évolution de la pandémie le permettra.

✉ 0478/ 309 563 - Pierre OTTE.

■ Pour toute l'équipe,
Pierre OTTE, Administrateur
de l'EDD Maillebotte

Isabelle BOURLEZ,
Échevin en charge de
l'Accueil Temps libre

Guichet Social

Projet Été Solidaire : Je suis partenaire

Envie d'un job étudiant différent des autres ? C'est ici que ça se passe !

Comme chaque année, la Ville de Nivelles, en partenariat avec le CPAS, propose à de jeunes Nivellois un job étudiant qui a du sens. Tu as entre 15 et 21 ans ? Tu souhaites un travail différent faisant appel à la solidarité et à l'utilité publique ? Alors n'hésite plus et envoie-nous tes CV et lettre de motivation via **danial.cesari@cpas-nivelles.be** pour le 21 mai au plus tard.

✉ 067/ 88.21.12 Justine MAUQUOY Guichet Social.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS en charge du PCS

CPAS

Mesure « Zoom 18/25 ans »

Être étudiant boursier ou percevoir des allocations familiales n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

Cette mesure concerne les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans, les étudiants de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice et les étudiants de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans.

Aides du CPAS ?

En matière de logement (kot, garantie locative), d'énergie (factures eau et électricité), d'aide psychosociale (consultations anxiété, stress,

violences conjugales ou familiales), santé (soins médicaux, médicaments, masques, gel), informatique (abonnement internet, imprimante, ordinateur), finances (factures, abonnement GSM, en cas de perte de job étudiant), mobilité (abonnement de transport en commun, un vélo), alimentaire (pour se nourrir correctement), sport et loisirs (abonnement sportif, matériel), besoins de première nécessité (lunettes, fournitures scolaires, vêtements).

✉ www.cpas-nivelles.be
067/28 11 20.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

Inventaire des cours d'eau sur l'entité de Nivelles



Le Contrat de Rivière de la Senne asbl, partenaire de la Ville, a commencé l'inventaire des « points noirs » sur les cours d'eau de notre entité jusque fin juin. Ne vous étonnez donc pas de voir passer leurs représentants à proximité des cours d'eau et dans certaines propriétés pour suivre le linéaire de ceux-ci (habilitation de la Région wallonne). Cette action permettra de cibler les problèmes afin de les résoudre et d'améliorer ainsi la qualité de nos cours d'eau.

📧 environnement@nivelles.be
service communal
Environnement ou
info@crsenne.be.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Environnement

Produire son énergie, c'est réduire sa facture



Des panneaux solaires sur une grande surface - source : WalOnMap

L'été est à nos portes, le soleil nous apportera son énergie gratuite et permettra de produire de la chaleur ou de l'électricité.

Même si les producteurs seront tenus de participer aux coûts du réseau de distribution, les investissements dans la production d'énergie renouvelable restent avantageux. Une installation photovoltaïque sur une toiture saine aura une durée de vie de 20 à 25 ans et pourra être amortie en moins de 10 ans.

Il n'y a pas que les toitures des logements qui peuvent accueillir une installation photovoltaïque, il y a les halls de stockage, les parkings, les grandes surfaces, les bâtiments agricoles, les terres agricoles.

Le portail internet de l'asbl APERE propose un simulateur financier et référence des coopératives citoyennes qui sont actives dans le financement de telles installations.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Energie

🌐 www.apere.org

Un nouveau recyparc

Le permis d'urbanisme vient d'être octroyé à l'in BW pour l'aménagement d'un nouveau recyparc en 2022.

Ce nouveau parc à conteneurs sera implanté sur l'ancien site Peugeot, dans le zoning de Nivelles Sud. Une nouvelle voirie, rue Ernest Solvay, sera créée pour accéder au site.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Le nouveau sac bleu P+MC arrive à grands pas !

Le 1^{er} juillet (en fonction des dates du calendrier de collecte), in BW introduira le sac bleu P+MC à Nivelles. Tous les emballages en plastique pourront être triés avec les PMC : des pots de yaourt, aux ravers de beurre, ou encore aux sacs et films en plastique. Globalement, cela représente un potentiel de plus de 8 kilos/hab. an.

Les anciens sacs PMC restent valables indéfiniment. Les nouveaux sacs seront vendus au même prix, aux mêmes points de vente. Un prospectus détaillé parviendra dans les boîtes aux lettres.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge
de la Propreté



Allée du Long Fétu

Modification d'une voirie communale (suppression partielle), à proximité du n°19

Le Collège communal fait savoir que Monsieur Jean-Pierre SURQUIN, domicilié allée du Long Fétu 19 à 1400 Nivelles, a introduit une demande de modification de voirie communale (suppression partielle), allée du Long Fétu à 1400 Nivelles. Le projet consiste en la modification d'une voirie communale (suppression partielle), à proximité du n°19 allée du Long Fétu à 1400 Nivelles. Le dossier est porté à enquête publique en application du décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014.

Le dossier est consultable au service communal de l'Urbanisme, boulevard des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 20h00, **du 28 avril 2021**

au 27 mai 2021, uniquement sur rendez-vous au 067/88 22 65.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service de l'Urbanisme délégués à cet effet, contactables au 067/88 22 65, administration@nivelles.be, et dont le bureau se trouve à l'adresse suivante : boulevard des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations, durant le délai d'enquête, par télécopie au 067/84 05 33 ou par courrier électronique sur l'adresse administration@nivelles.be ou par courrier ordinaire adressé au Collège communal, place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles.

A peine de nullité, les envois par

courrier ordinaire ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

Les observations et réclamations peuvent également être formulées oralement auprès de l'agent communal délégué, au service communal de l'Urbanisme, boulevard des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles, le 27 mai 2021, entre 08h00 et 12h00 uniquement sur rendez-vous au 067/88 22 65.

A Nivelles, le 22 avril 2021,

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**,
La Directrice générale

■ **Pierre HUART**
Le Bourgmestre,

Plans de Gestion

des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027 (projets de catégorie A.2.) ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

11h - Service Urbanisme - Bd des Arbalétriers, 25 - 1400 Nivelles.

Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal - Place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles - administration@nivelles.be

Le dossier peut être consulté depuis le 3 mai 2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et le mercredi jusqu'à 20 heures au Service Urbanisme (entre 19h et 20h, uniquement sur RDV pris préalablement au **067/88.22.65** ou via urbanisme@nivelles.be). Veuillez noter qu'une suspension est prévue entre le 16 juillet 2021 et le 15 août 2021.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be

Tout intéressé peut formuler

ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut aussi formuler ses observations en ligne, par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE : Projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027, via courriel : pgri.inondations@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, du SPW ARNE - Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 Jambes.

A Nivelles, le 23 avril 2021,

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**,
La Directrice générale

■ **Pierre HUART**
Le Bourgmestre,

■ Date de l'affichage de la demande : 23 avril 2021

■ Date de l'ouverture de l'enquête : 3 mai 2021

■ Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **3 novembre 2021** à

Propriétaire de chien et de chat : vos données mieux protégées

L'identification et l'enregistrement des chiens est obligatoire depuis 1998. Les données enregistrées sur la plateforme dogID.be seront automatiquement mises à jour et mieux protégées.



Enregistrer son chien est une obligation légale et une sécurité en cas de perte ou de vol. Pour pouvoir être contacté si votre chien est retrouvé, vous avez désormais la possibilité de lier votre numéro de registre national au numéro de puce de votre chien. Rendez-vous sur dogID via www.dogid.be. Vous aurez besoin du passeport de votre chien, de votre carte d'identité et d'un lecteur de carte.

Attention : depuis le 1^{er} mai, les données enregistrées sont par défaut uniquement consultables par les vétérinaires et les refuges agréés. Pour qu'elles restent visibles pour toute personne en possession d'un lecteur de puce, modifiez vos préférences sur dogID.

🔑 Et pour les chats ?
Le principe est le même, rendez-vous sur catID via www.catid.be !

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Concours Façades fleuries

Les inscriptions continuent !

Leur façade, leur jardin, balcon s'ils sont visibles de la rue. C'est un vrai concours où tout le monde gagne !

Les candidatures doivent être rentrées **pour le 15 juin au plus tard** à l'aide du bulletin paru dans notre édition d'avril, de préférence via secretariat.rigot@nivelles.be (scan ou photo) ou par voie postale en l'adressant à : Echevinat des Espaces verts, Hôtel de Ville, place Albert 1^{er}, 2 - 1400 Nivelles.

📞 067/88.22.17 ou via secretariat.rigot@nivelles.be.



■ **Pascal RIGOT,**
Échevin du Développement durable

1^{ère} Rando des Aclots - prolongation !

Le Rotary Club de Nivelles prolonge cet événement sportif et familial. Envie d'une randonnée VTT solidaire (individuelle ou en famille) ? Des parcours balisés de 15, 30 ou 40 km sont accessibles **jusqu'au 31 mai**, à travers la campagne et à partir de Nivelles.



4 € par inscription individuelle, 9 € par inscription en famille (avec participation à un tirage au sort pour un lot d'un sponsor). Les bénéfices seront intégralement reversés à l'AAFU asbl et la Baine asbl.

🔗 randodesaclots.be ou [f](https://www.facebook.com/randodesaclots).

Santé

Collectes de sang 20 et 28 mai 2021

La Croix-Rouge de Belgique vous donne rendez-vous les jeudi 20 mai et vendredi 28 mai **au Waux-Hall de 15h à 19h.**

Attention, les règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre de la pandémie Covid-19 restent d'application :

- ▮ distanciation physique (1,50m)
- ▮ port du masque obligatoire
- ▮ désinfection des mains
- ▮ pas de gants

■ **Hubert BERTRAND,**
Échevin de la Santé



ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 avril

NAISSANCES

PANNUS Timothy

MARIAGES

VANDERLEENEN Cedric, Nivelles & DAUBRONT YMAR Maria, Nivelles

BOURET David, Nivelles & GUPTA Khushbu, Dubaï (Emirats arabes)

DÉCÈS

ANDRIEUX Renée, 84 ans
AUBRY Germaine, 100 ans
BAUTHIER Jeannine, 88 ans
BERTRAND Monique, 89 ans
BOODTS Christiane, 88 ans
BOUDCHICHE Abdelkader, 80 ans
COLLET Luc, 63 ans
HAUMONT Madeleine, 95 ans
JAMOULLE Nicolas, 73 ans
KINT Roger, 86 ans
LAKAYE Jacqueline, 82 ans
MÉLICE Michel, 90 ans
PERAUX Pol, 78 ans
PETIT Jeanne, 95 ans
SPINETTE Maria, 99 ans
URBAIN Adolphe, 97 ans
VAN AERSCHOT Georges, 74 ans
VAN CALSTER Alain, 62 ans
VAN COTTHEM Frans, 80 ans
VANDERVELPEN Alberte, 75 ans
VANRIETTE Marie, 91 ans
VANVILTHOVEN Lucien, 83 ans
VIGNERON Joseph, 88 ans
WILLOT Nicole, 76 ans
ZEBIER Claire, 85 ans

GARDES Pharmacies

Acclot Pharma Rue du Paradis 101
I 067/21 18 45

Derclaye Rue de Namur, 94
I 067/ 21 31 93

Dufasne Rue de Soignies, 6
I 067/ 21 89 47

Devriese Place des Déportés, 13
I 067/ 21 06 36

Havaux Grand-Place, 49
I 067/ 21 35 13

Maillebotte Sq. des Nations Unies
I 067/ 21 38 26

Multipharma Rue de Namur, 6
I 067/ 21 22 29

MM Grand-Place, 41
I 067/ 21 23 57

Nivelpharma Chée de Mons, 47
I 067/ 21 12 55
(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38
I 067/ 88 84 10

Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de
changement de dernière minute.

📞 www.pharmacie.be ou à la Zone
de Police (067/88.92.11).

Mai

10. MM
11. DUFRASNE
12. MULTIPHARMA
13. ACLOT PHARMA
14. VERT CHEMIN
15. DEVRIESE
16. DEVRIESE
17. DUFRASNE
18. NIVELPHARMA
19. DERCLAYE
20. MAILLEBOTTE
21. VERT CHEMIN
22. HAVAUX
23. HAVAUX
24. DERCLAYE
25. DEVRIESE
26. DUFRASNE
27. MAILLEBOTTE
28. VERT CHEMIN
29. MM
30. ACLOT PHARMA
31. MULTIPHARMA

Juin

1. NIVELPHARMA
2. ACLOT PHARMA
3. DEVRIESE
4. HAVAUX
5. MULTIPHARMA
6. VERT CHEMIN
7. ACLOT PHARMA
8. MAILLEBOTTE
9. DUFRASNE
10. DERCLAYE
11. HAVAUX
12. NIVELPHARMA
13. NIVELPHARMA

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin
de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 09/06/21
Remise des articles : 21/05/21



Editeur responsable:
Pierre HUART
Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be
067/88.22.84

I n'faut nî rinveyî 'l tchat qui dôurt.

- I Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.
- I Il n'est pire eau que l'eau qui dort.